

**CHEMINEMENTS D'ENTRÉE ET DE SORTIE DE LA CTR
DE POINTE NOIRE POUR LES VOLS
VFR, VFR/C ET VFR SPÉCIAUX**

I - MINIMUMS MÉTÉOROLOGIQUES

VFR normal = VH 8000 M VV 450M
VFR Spécial = VH 1500 M
Hélicoptères = VH 800 M VV 300 M

II - POINTS DE COMPTE-RENDU

Code	Epellation	Situation géographique	Coordonnées	Rad. VOR	Dist. NM
A	ALPHA	Mission LOANGO	04°39'19"S 011°49'09"E	341°	10,9
G	GOLF	Gare GONDJI	04°43'57"S 011°57'47"E	043°	7,1
H	HOTEL	Gare HINDA	04°37'03"S 012°02'39"E	040°	15,5
L	LIMA	Lac MBOUDA	04°32'20"S 012°00'50"E	027°	18,6
M	MIKE	Village MENG0	04°40'31"S 011°57'05"E	026°	9,7
NW	NOVEMBRE WHISKY	Village TCHISSANGA	04°33'20"S 011°48'22"E	346°	16,7
PR	PAPA ROMEO	Gare TIETIE	04°47'58"S 011°54'12"E	036°	1,7
R	ROMEO	Carrefour LOANDJILI	04°45'49"S 001°52'07"E	346°	3,8
S	SIERRA	Village DJENO	04°55'49"S 011°57'23"E	150°	7,6
SE	SIERRA ECHO	Village NZASSI	04°59'16"S 012°03'33"E	137°	14,2

III - PROCÉDURES D'ARRIVÉE

3.1 Entrée dans la zone de contrôle.

Provenance NW (LIBREVILLE - PORT-GENTIL - MAYUMBA) par les points NW, A et R
Provenance (FRANCEVILLE - MOSSENDJO - MAKABANA) par les points L, M, PR et R
Provenance (BRAZZAVILLE - DOLISIE) par les points H, G et PR
Provenance S (LUANDA - CABINDA) par les points S et E

- Le respect des itinéraires définis ci-dessus ainsi que le compte-rendu radio au passage des points significatifs sont obligatoires, sauf instructions contraires du contrôle.
- Au passage des points significatifs, les avions recevront les instructions pour poursuivre leur vol dans le circuit d'aérodrome et atterrir.

3.2 Altitude de vol

- L'altitude d'entrée dans la CTR est fixée à 2000 FT/QFE